

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier le 10 juin 2024 à 19 h 30 à la salle du conseil, située au 204, rue Principale à Saint-Urbain-Premier, conformément aux dispositions du Code municipal et des règlements municipaux et arrêtés ministériels applicables.

Sont présents, madame la conseillère Lyne Perras et messieurs les conseillers Antoine Quirion Couture, Joël Beaudoin, Jean-Denis Paré et Francis Ranger, sous la présidence de monsieur le maire Lucien Thibault.

Est absent, monsieur le conseiller Sylvain Mallette.

Est présente madame Sylvie Lelaure, adjointe à la direction générale, qui agit à titre de secrétaire d'assemblée.

## **1. Ouverture de la séance**

Monsieur le maire Lucien Thibault constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 h 30.

24-06-109

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Denis Paré, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter l'ordre du jour suivant avec le point varia ouvert :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbaux
  - .1 séance ordinaire du 13 mai 2024
  - .2 séance extraordinaire du 3 juin 2024
4. Première période de questions du public
5. Avis de motion et dépôt du règlement 490-24 modifiant le règlement portant sur les nuisances numéro 286-11 afin d'augmenter la quantité de chien ou chat autorisée
6. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 492-24 pour pourvoir aux frais de refinancement du règlement d'emprunt numéro 237-06
7. MRC – Comité Plant Climat – Nomination représentant de la Municipalité
8. Adoptions des dépenses
9. Demande d'appui auprès de la CPTAQ – Monsieur Gaston Thibault – demande d'autorisation de lotissement
10. Autorisations
  - .1 Appel d'offres – appareils respiratoires (APRIA)
  - .2 Comité des Loisirs – Sortie aux 4 Vents – Bruit nocturne
    - .1 Fête des citoyens – 23 août 2024
    - .2 Fête de la rentrée – 13 septembre 2024
  - .3 Facture Sécurité publique Québec – Services de la Sûreté du Québec - Année 2024 (211 807 \$ taxes incluses)
  - .4 Facture Micator inc. – Gazébo – Fabrication dalle, escalier et rampe de ciment
11. Rapport des élus
12. Rapport du directeur général et dépôt des rapports internes
  - .1 Urbanisme
  - .2 Travaux publics
13. Varia
  - .1 Déneigement des rues 2024-2025 – résultat appels d'offres – octroi contrat
14. Deuxième période de questions du public
15. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ

### **3. Procès-verbaux**

24-06-110      **3.1 Séance ordinaire du 13 mai 2024**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Ranger, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2024 tel que déposé.

ADOPTÉ

24-06-111      **3.1 Séance extraordinaire du 3 juin 2024**

Il est proposé par monsieur le conseiller Antoine Quirion Couture, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 juin 2024 tel que déposé.

ADOPTÉ

### **4. Première période des questions du public**

24-06-112      **5. Avis de motion et dépôt du règlement 490-24 modifiant le règlement portant sur les nuisances numéro 286-11 afin d'augmenter la quantité de chien ou chat autorisée**

Monsieur le conseiller Francis Ranger donne un avis de motion et dépose le règlement 490-24 modifiant le règlement portant sur les nuisances numéro 286-11 afin d'augmenter la quantité de chien ou chat autorisée

ADOPTÉ

24-06-113      **6. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 492-24 pour pourvoir aux frais de refinancement du règlement d'emprunt numéro 237-06**

Madame la conseillère Lyne Perras donne un avis de motion et dépose le projet de règlement numéro 492-24 pour pourvoir aux frais de refinancement du règlement d'emprunt numéro 237-06.

ADOPTÉ

24-06-114      **7. MRC – Comité Plant Climat – Nomination de représentant de la Municipalité**

Il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beaudoin, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, de nommer madame la conseillère, Lyne Perras, et monsieur le conseiller, Antoine Quirion Couture, pour représenter la Municipalité au Comité Plant Climat de la MRC.

ADOPTÉ

24-06-115      **8. Adoption des dépenses**

Il est proposé par monsieur le conseiller Antoine Quirion Couture, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la liste des comptes à payer pour le mois de mai 2024, totalisant un montant de **334 405.30 \$**, soit adoptée et peut être ainsi payée.

ADOPTÉ

24-06-116

**9. Demande d'appui auprès de la CPTAQ – Monsieur Gaston Thibault – demande d'autorisation de lotissement**

CONSIDÉRANT QUE la demande adressée à la CPTAQ à l'effet d'obtenir l'autorisation de modifier le lotissement du lot 6 198 824 au 236, 238, chemin de la Rivière-des-Fèves Nord, cadastre de Châteauguay;

CONSIDÉRANT QUE le lot 6 198 786 fait l'objet d'une offre d'achat par une exploitation agricole active de la région

CONSIDÉRANT QUE le lot 6 198 824 appartient à monsieur Gaston Thibault, et détient un droit de lotissement de 5 000 mètres carrés pour la résidence ancienne qui, si ce droit est exercé, conduira à la formation de 2 autres lots;

CONSIDÉRANT QUE la demande s'inscrit dans la continuité des lotissements fréquents sur le chemin de la Rivière-des-Fèves Nord un lotissement de 4.051 hectares permet le maintien de l'agriculture et de patrimoine bâti par des exploitations équine, bovine et fruitière sur ces petites superficies

CONSIDÉRANT QUE l'acceptation de la demande ne saurait causer d'impacts négatifs aux activités agricoles;

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Perras, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'appuyer la demande de monsieur Gaston Thibault auprès de la CPTAQ.

ADOPTÉ

**10. Autorisations**

**10.1 Appel d'offres – appareils respiratoires (APRIA)**

REPORTÉ

**10.2 Comité des Loisirs – Sortie aux 4 Vents**

24-06-117

**10.2.1 Fête des Citoyens – 23 août 2024**

CONSIDÉRANT QUE le Comité des loisirs organise la Fête des Citoyens sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT l'article 23 du règlement 286-11 portant sur les nuisances et ses amendements;

CONSIDÉRANT QUE cet article spécifie le type de bruit ainsi que les heures d'autorisation du bruit sans troubler la paix et la tranquillité des résidents;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal peut accorder par résolution une dérogation audit règlement afin de surseoir à l'article 23 du règlement 286-11;

Il est proposé monsieur le conseiller Joël Beaudoin, et résolu à l'unanimité des membres du conseil, d'autoriser le Comité des loisirs de la municipalité de Saint-Urbain-Premier à déroger à l'article 23 du règlement 286-11 portant sur les nuisances, bruit occasionné par la Fête des Citoyens le 23 août au soir.

ADOPTÉ

24-06-118

**10.2.2 Fête de la rentrée – 13 septembre 2024**

- CONSIDÉRANT QUE le Comité des loisirs organise la Fête de la rentrée sur le territoire de la municipalité;
- CONSIDÉRANT l'article 23 du règlement 286-11 portant sur les nuisances et ses amendements;
- CONSIDÉRANT QUE cet article spécifie le type de bruit ainsi que les heures d'autorisation du bruit sans troubler la paix et la tranquillité des résidents;
- CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal peut accorder par résolution une dérogation audit règlement afin de surseoir à l'article 23 du règlement 286-11;

Il est proposé monsieur le conseiller Joël Beaudoin, et résolu à l'unanimité des membres du conseil, d'autoriser le Comité des loisirs de la municipalité de Saint-Urbain-Premier à déroger à l'article 23 du règlement 286-11 portant sur les nuisances, bruit occasionné par la Fête de la rentrée le 13 septembre au soir.

ADOPTÉ

24-06-119

**10.3 Facture Sécurité publique Québec – Services de la Sûreté du Québec - Année 2024**

Il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beaudoin, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser monsieur Charles Whissell, directeur général, à payer la facture de Sécurité publique Québec – Services de la Sûreté du Québec **211 807 \$** taxes incluses pour l'année 2024. Ce montant est financé par le fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

24-06-120

**10.4 Facture Micator inc. – Gazébo – Fabrication dalle, escalier et rampe de ciment**

Il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beaudoin, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser monsieur Charles Whissell, directeur général, à payer la facture de Micator inc. **67 490,32 \$** taxes incluses pour 50 % du coût de la fabrication d'une dalle, d'un escalier et d'une rampe de ciment du gazébo. Ce montant est financé en partie à partir du programme Fonds de Soutien aux Projets Structurants (FSPS) pour l'amélioration des milieux de vie de la MRC et le reste à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

**11. Rapport des élus**

**12. Rapport du directeur général**

En l'absence du directeur général, monsieur le maire, Lucien Thibault, dépose les rapports des travaux publics et des services de l'urbanisme.

13. **Varia**

24-06-121

13.1 **Déneigement des rues 2024-2025 – résultat appels d’offres – octroi contrat**

CONSIDÉRANT l’appel d’offres numéro AO-2024-02 pour le déneigement des rues appartenant à la Municipalité lors de la saison 2024-2025;

CONSIDÉRANT QUE l’ouverture des offres a eu lieu en public le 31 mai 2024;

CONSIDÉRANT les 2 offres que la Municipalité a reçues;

Il est proposé par monsieur le conseiller Antoine Quirion Couture, et résolu à l’unanimité des membres du Conseil, d’autoriser le directeur général, monsieur Charles Whissell, à octroyer le contrat de déneigement des rues 2024-2025 à Ferme Serge et Marcel Dubuc sous réserve de l’obtention du cautionnement d’exécution. Le montant de l’offre pour la saison 2024-2025 est de **204 630.50 \$** incluant les taxes applicables.

ADOPTÉ

16. **Deuxième période de questions du public**

17. **Levée de la séance**

Tous les sujets à l’ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 20 h 11.

---

Lucien Thibault,  
Maire

---

Sylvie Lelaure,  
Adjointe à la direction générale